

Négociation sectorielle 2023

La FP-CSN dépose ses demandes syndicales !

À retenir

Le 20 décembre 2022, le comité de négociation de la Fédération des professionnel-les (FP-CSN) a déposé ses demandes syndicales au Comité patronal de négociation des collèges (CPNC). Ce dernier a également déposé ses offres patronales.

À lire

Pour consulter le cahier de demandes syndicales de la FP-CSN (secteur cégep) déposé, voir [le lien](#).

Votre cahier de demandes syndicales est maintenant en ligne

Depuis la visite du comité de négociation dans vos assemblées générales, où chacun des syndicats a proposé des amendements, le Bureau fédéral des collèges (BFC), composé des exécutifs des trois collèges, a procédé à une harmonisation du cahier de demandes sectorielles.

Le comité de négociation est heureux de vous présenter aujourd'hui le résultat de cette harmonisation et vous invite à consulter le [Cahier de demandes syndicales de la négociation sectorielle 2023](#).

Dépôt : Du bord des avancées pour les professionnel-les de cégep

C'est ce cahier qui a été déposé par le comité de négociation de la FP-CSN (secteur cégep) au Comité patronal de négociation des collèges (CPNC) le **20 décembre 2022**. Le CPNC a lui aussi fait son dépôt patronal. Le comité de négociation prendra le temps d'en analyser le contenu au cours des prochaines semaines.

Dans les derniers jours, c'est avec une grande satisfaction que nous avons appris la nouvelle du jugement du Tribunal administratif du travail (TAT) permettant l'accréditation du Cégep de Lévis à la FP-CSN. Alors que nous sommes toujours en attente de leur décision concernant le Cégep de Saint-Laurent, soyez assuré-es que la FP-CSN ne lésine aucun effort pour préparer la négociation et représenter au mieux la voix des professionnel-les des trois cégeps dans le cadre de la ronde 2023.



Le comité de négociation de la FP-CSN (secteur cégep) - De gauche à droite : Steve Veilleux, Ryan W. Moon, Ariane Bureau et Marie-Anne Lehouillier.

Retour sur le dépôt patronal de table centrale

Le 15 décembre, **le gouvernement du Québec déposait ses offres sur les matières dites de table centrale**, dont le salaire, la retraite, les droits parentaux, les assurances collectives et quelques autres matières.

Pour lire la réaction du Front commun : [lien vers l'Info-négo](#).

Début de la phase d'enracinement

Pour soutenir ce projet de négociation d'envergure, nous aurons besoin de **la mobilisation de l'ensemble de nos membres** au cours des prochains mois.

Des personnes militantes ont été identifiées dans chacun de vos syndicats afin de faciliter la transmission de l'information et les actions de mobilisation dans le cadre de la négociation du secteur public. Ces personnes seront en formation dans les prochaines semaines et, dans le cadre de la phase dite d'enracinement des demandes, elles viendront à votre rencontre sur le terrain.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter votre exécutif local.

En vous souhaitant des Fêtes reposantes et du temps avec vos proches.

Votre comité de négociation

FP-CSN (secteur cégep)

